

CAMPAGNE 2005

**Dossier de demande d'habilitation à
délivrer la licence professionnelle.**

LICENCE PROFESSIONNELLE BANCASSURANCE

A transmettre à la direction de l'enseignement supérieur via
la procédure de remontée sur le serveur INTERNET

Pour toute information :

Catherine NOEL

tél : 01.55.55.65.95

e-mail : Catherine.Noel@education.gouv.fr

Chantal VILLETTE

Tel : 01.55.55.70.53

e-mail : chantal.villette@education.gouv.fr

*Des indications sur la manière de remplir le dossier sont données dans la notice
jointe. Veuillez vous y reporter.*

I - Fiche récapitulative

UNIVERSITE DU SUD TOULON-VAR responsable du projet : LACROUX François

Intitulé proposé de la licence professionnelle (à sélectionner dans la liste des dénominations nationales cf. notice) :

Assurance, banque, finance

Option(s) éventuelle(s) :

Bancassurance

Code CNIS (cf. notice) : 313

Existait-il une formation de ce type dans l'établissement universitaire ou dans le ou les établissements partenaires : DNTS, DU, etc. ...? NON

Si OUI, préciser de quelle formation il s'agit et joindre en annexe tous documents :

- indiquant la nature et le nombre des effectifs accueillis (FI ou FC, DEUG, DUT, BTS, ...) au cours de chacune des années de fonctionnement ;
- apportant des précisions sur l'insertion professionnelle des diplômés (résultats quantitatifs, niveau de qualification de l'emploi occupé, ...)

Composante(s) assurant

- la responsabilité pédagogique de la formation :

Université de Toulon – IUT – Département Techniques de Commercialisation

- la responsabilité administrative (inscription des étudiants) :

Université de Toulon – IUT

Composante(s) associée(s) : (décrire brièvement en quoi consiste l'association) :

UFR Sciences Economiques

Type d'association : échanges d'enseignants, organisation de passerelles

Autre(s) établissement(s) concerné(s) :

(Préciser si une cohabilitation est demandée pour certains établissements d'enseignement supérieur)

Lycée Dumont d'Urville (Toulon)

Lycée Bonaparte (Toulon)

Lycée Jean Aicard (Hyères)

Lycée Beaussier (La Seyne/Mer)

Localisation de la formation IUT de Toulon / Université, Av. de l'Université

Commune : LA GARDE

Code département : 83

Responsable de la formation

Nom, grade, fonctions :

François LACROUX

Maître de Conférences

- discipline principale enseignée :

Techniques quantitatives de marketing

- autres formations dont il assure la responsabilité :

Chef du département Techniques de Commercialisation de l'IUT

Tél. : 04 94 14 22 16

Fax : 04 94 14 25 37

mél : flacroux@univ-tln.fr

Adresse serveur Web de l'université (http) :

<http://www.univ-tln.fr>

Date d'examen par le CEVU et avis pour la création : 02/11/2004

Date d'examen par le CA et avis pour la création : 08/11/2004

Date de la signature du chef d'établissement :

Classement de l'établissement :

II - Résumé du projet

En une page maximum, faire apparaître les grandes caractéristiques et l'originalité du projet ainsi que sa place dans l'offre de formation globale de l'établissement.

Le projet présenté détaille la création d'une licence professionnelle en 2 semestres visant une insertion immédiate des diplômés sur le marché du travail.

La Licence Professionnelle a pour objectif de former des chargés de clientèle et des conseillers gestionnaires de clientèle du secteur "particuliers", "professionnels" et "entreprises" dans le secteur de la banque, de l'assurance, et plus largement auprès de tous les types d'intermédiaires financiers.

Les diplômés en Licence professionnelle devront être capables de maîtriser une large palette d'opérations pour répondre à tous les besoins exprimés par le client dans des secteurs d'activités variés : services, domaine industriel, artisanal, agriculture, professions libérales.

La formation permettra aux diplômés :

- d'évaluer la situation financière d'un client,
- d'apprécier le risque client,
- de faire une offre globale en produits bancaires et d'assurance,
- de négocier avec le client.

La Licence professionnelle vise à permettre à ses diplômés un accès direct au marché du travail en leur apportant des outils directement exploitables (employabilité immédiate), tout en leur apportant des connaissances qui leur permettront d'évoluer progressivement vers d'autres métiers (par exemple la gestion de patrimoine) ou d'exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement. Dans cette logique, ils doivent maîtriser les enjeux généraux de l'entreprise (enjeux stratégiques, financiers, etc.), et l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles logiques de commercialisation (banques sans guichets, offres Internet, etc.).

Cette maîtrise des savoirs faire (enjeux métiers et enjeux fonctionnels) ne peut s'envisager sans réfléchir rétrospectivement aux savoirs être qu'ils impliquent. La capacité à gérer des activités et des projets, le travail en équipe, et plus généralement l'insistance sur l'autonomie et la rigueur paraissent tout aussi importants à privilégier que les aspects techniques.

Cette Licence Professionnelle a été conçue dès son origine en adéquation avec l'offre de formation de l'Université de Toulon. Le projet est fortement soutenu par l'UFR partenaire (intervention dans l'enseignement, réflexion commune sur l'organisation des passerelles possibles à l'entrée). La licence puise son originalité à la fois dans cette adéquation, et dans la variété des publics concernés. Les étudiants d'IUT, d'UFR de Sciences Economiques et de Droit (Economie et Gestion, DEUST de commercialisation des produits financiers), d'UFR de Lettres (LEA) pourront s'y porter candidats. De même, à l'extérieur, les étudiants de BTS (via des partenariats forts avec les lycées de la Région) et les salariés disposant d'une réelle expérience professionnelle (via les procédures de VAE). Grâce à ces accords, et dans sa rédaction actuelle, ce projet apparaît être le seul projet de ce type dans le département.

Cette Licence Professionnelle a également été conçue en adéquation avec les besoins de la profession. Il convient de souligner que le Département Techniques de Commercialisation, à l'origine de la Licence Professionnelle, a su nouer depuis plus de 7 ans des partenariats avec le secteur bancaire au travers de sa formation au DUT Techniques de Commercialisation en alternance. C'est à une demande de ces partenaires qu'il tente de répondre par cette nouvelle offre de formation. Le but sera donc de permettre le plus vite possible aux étudiants de préparer cette licence Professionnelle en alternance, pour prendre appui sur l'un des points forts du département Techniques de Commercialisation, porteur du projet. Nous sommes en effet le plus important acteur de l'alternance post bac dans le Var, avec près de 100 étudiants accueillis chaque année.

III - Description générale du projet

III.1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier de la nomenclature INSEE :

Chargé de clientèle «PME-PMI»
Chargé de clientèle «professionnels»
Chargé de clientèle «particuliers»

Compétences recherchées :

- Maîtrise du cœur de métier (évaluation de la situation financière d'un client, appréciation du risque client, maîtrise de l'offre globale en produits bancaires et d'assurance, maîtrise de la négociation commerciale)
- Connaissance de l'entreprise (enjeux financiers, stratégiques, etc.)
- Maîtrise des savoir être des métiers visés (autonomie, esprit d'initiative, travail en équipe, logique projet)

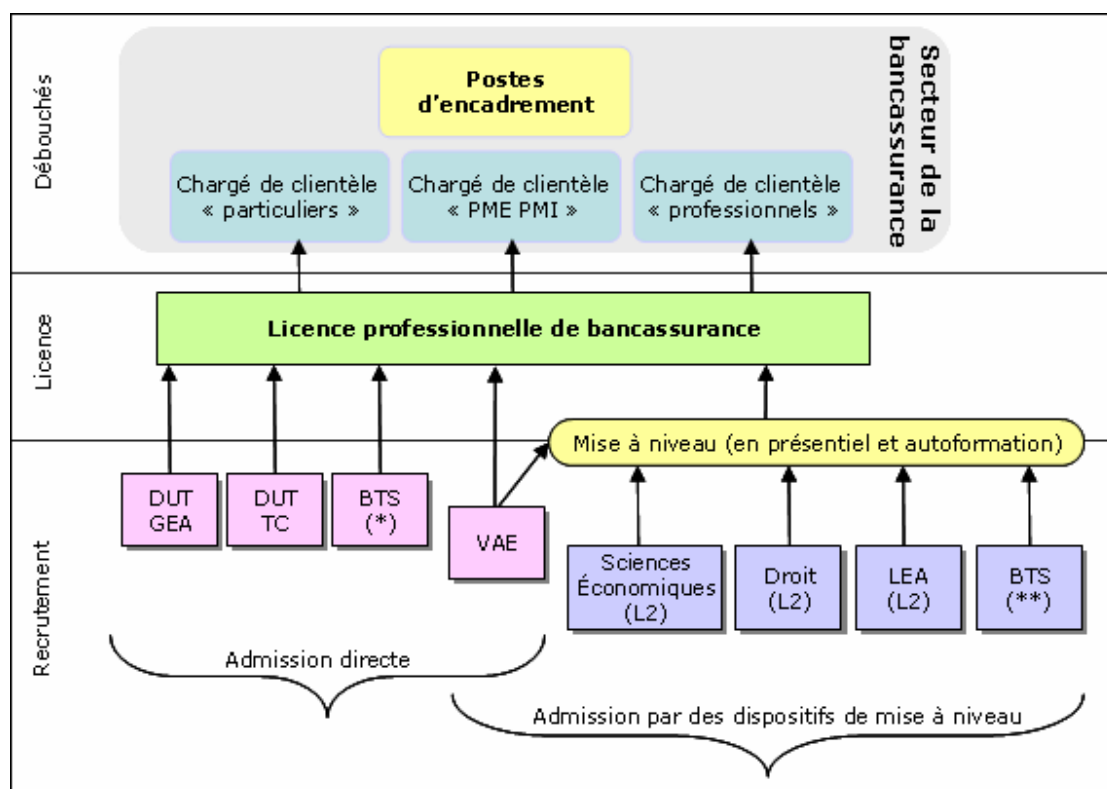
III.2 - DOMAINE DE FORMATION (cf. notice)

La Licence Professionnelle s'intègre dans le domaine de formation « Sciences humaines et sociales » défini par l'Université du Sud – Toulon Var.

Dans l'absolu, elle repose sur l'articulation suivante :

<i>Domaine</i>	<i>Intitulé</i>
1	Langages fondamentaux
2	Connaissance du secteur
3	Connaissance du métier
4 et 5	Applications pratiques

Le projet s'insère de la façon suivante dans l'offre de formation dispensée au sein de l'Université (et plus largement, des institutions associées) :



(*) et (**): types de BTS, Cf. infra

Les dispositifs de mise à niveau mentionnés seront détaillés plus loin dans le document (Cf. enseignements)

III.3 - PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS (cf. notice)

Le positionnement de la Licence Professionnelle vis-à-vis des milieux professionnels repose d'abord sur l'analyse objective de son potentiel en termes d'emplois. Toulon représente aujourd'hui la 28^e ville de France pour les métiers de la banque et de l'assurance (Source : Insee, 2003), ce qui représente en soi un potentiel important. Ce potentiel est renforcé par l'évolution de l'emploi dans le Var. Dans les 15 années qui viennent, la population active du département devrait s'accroître de plus de 7%, avec des potentiels de développement très importants dans la région de Brignoles et, dans une moindre mesure, autour de Fréjus St Raphaël. En raison des départs à la retraite programmés, cette augmentation résultera principalement d'une migration provenant d'autres régions françaises (Source : Insee, 2003). A cette migration de population active s'ajoutera une migration d'une population plus âgée ; les projections de l'Insee conduisent ainsi à un accroissement de plus de 20% de la population du département à l'échéance 2025. Cet accroissement démographique, imputable à une population ayant un patrimoine relativement élevé (et sans doute de plus en plus, en raison de la pression

foncière), implique un besoin fort en termes d'emplois dans le secteur de la banque et de l'assurance.

Dans cette optique, les recrutements prévisibles sont importants. La Caisse d'Epargne Côte d'Azur (incluant le Var), l'un des partenaires de la licence, envisage ainsi des recrutements parmi les plus élevés des caisses françaises (200 recrutements prévus d'ici 5 ans). Les volumes sont sensiblement équivalents au niveau global, pour toutes les banques (source : Fédération Bancaire Française).

Ces macro tendances se ressentent au niveau du département Techniques de Commercialisation de l'IUT, porteur du projet. Nous avons été obligés, à la demande de nos partenaires, d'ouvrir cette année 2004-2005 un troisième groupe en alternance. En comptant les deux années du diplôme, Nous accueillons aujourd'hui près de 60 apprentis évoluant dans le secteur de la bancassurance (sur 100 apprentis au total). Depuis l'ouverture à l'alternance en 1997, ce sont près de 100 étudiants qui ont suivi leurs études en alternance dans les entreprises du secteur bancaire. On observe donc une évolution fortement positive de la demande de formation du secteur depuis 1997.

Les milieux professionnels sont par conséquent demandeurs du diplôme. Leur implication peut être détaillée en plusieurs grands axes :

- L'élaboration du projet de licence professionnelle

Cette élaboration a été soumise aux organismes et entreprises suivantes :

- Fédération bancaire française (FBF)
- Caisse d'Epargne
- Crédit Lyonnais,
- Crédit Agricole.

Elles ont participé à la conception des enseignements, notamment en définissant ce qui constituait pour elles les objectifs d'une telle formation, et en insistant sur des enseignements indispensables.

La FBF a organisé une conférence de présentation des métiers de la banque, en partenariat avec le département porteur du projet, et à destination de l'ensemble des étudiants de DUT (GEA et Techniques de Commercialisation). Lors de cette réunion étaient présents les représentants locaux du Crédit Agricole, du Crédit Lyonnais, du Crédit Mutuel, de la FBF (représentant l'ensemble des banques), et du CFPB (Centre de Formation de la Profession Bancaire. Il faut également rajouter la BNP-Paribas, qui a mandaté 2 représentants lors d'une manifestation dénommée la « journée de l'avenir », et consacrée à la définition par les étudiants de leur avenir professionnel. Ces réunions montrent à la fois la réalité des partenariats que nous entretenons avec le milieu et l'attractivité des étudiants pour les entreprises du secteur.

En outre, le porteur de projet a été invité à présenter le projet devant l'ensemble des établissements bancaires du Var lors de la réunion de décembre de la représentation départementale de la FBF, ce qui démontre l'importance que ces entreprises accordent au développement de ce nouveau diplôme. Etaient représentés à cette occasion : le Crédit Lyonnais, le Crédit Agricole, Le Crédit Municipal, le Crédit du Nord, la Banque de France, le Crédit Mutuel, la Société Générale la Caixa Banque.

Enfin, ce projet a reçu l'agrément (plus généraliste) de l'Union Patronale du Var (instance de représentation locale du MEDEF et de la CGPME).

- **La participation à l'enseignement**

Plusieurs des enseignements situés dans le cœur de métier seront pris en charge par des professionnels : produits bancaires et d'assurance (Crédit Lyonnais, Caisse d'Epargne), management de projets (Crédit Agricole).

- **L'organisation des stages ou des projets tutorés**

Les partenaires s'engagent à accueillir en stage ou projet les étudiants issus de cette formation. Nous disposons du soutien effectif de la FBF, représentant institutionnel de l'ensemble des entreprises – et du soutien direct de la Caisse d'Epargne, qui a souhaité insister sur ses besoins particuliers.

- **L'évolution de la formation (Conseil de perfectionnement, ...),**

Le Conseil de perfectionnement du diplôme comprendra des représentants des partenaires : Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, Caisse d'Epargne, et plus globalement Fédération Bancaire Française. Ce partenariat est très important car il assure l'évolution du contenu de la formation en fonction des besoins de la profession. Il permet donc d'assurer l'employabilité de nos étudiants dès l'obtention de la licence professionnelle.

III.4 - PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS DE FORMATION (cf. notice)

Des contacts ont été établis avec les proviseurs des lycées de l'agglomération toulonnaise :

- Lycée Dumont d'Urville de Toulon : contact avec Monsieur J. Olive, Proviseur
- Lycée Bonaparte de Toulon : contact avec Monsieur Fouquet, Proviseur
- Lycée Beaussier de la Seyne sur Mer : contact avec Mme Berrehar, Proviseur
- Lycée Jean Aicard d'Hyères : contact avec M. Crousse, Proviseur

Ces contacts en amont ont permis de nous rendre compte du vif intérêt que pouvait présenter un partenariat avec les lycées. La diversité géographique des établissements concernés (est toulonnais, centre de Toulon, ouest toulonnais) permettra en outre de disposer d'une large base de recrutement.

Les discussions ont permis de déboucher sur trois formes de partenariats possibles.

- ⇒ Le partenariat de recrutement conduit à solliciter l'équipe enseignante des établissements concernés dans le cadre du recrutement. Il ne s'agit pas de « réserver » un nombre précis de places à ces établissements, mais de leur demander de participer au jury de recrutement en leur déléguant le pré examen des candidatures issues de leurs institutions – étant entendu que c'est le jury

de recrutement lui-même qui procéderait à l'admission définitive. Cette participation au recrutement prendrait également la forme d'une conférence organisée au sein de ces établissements, et à destination des futurs publics de la Licence Professionnelle (BTS).

- ⇒ Le partenariat de fonctionnement s'étend à plusieurs niveaux : Il prévoit, outre la participation au jury mentionné ci-dessus (niveau 1), la délégation d'un enseignement à des enseignants issus de ces établissements (niveau 2). De ce fait, les établissements pourront être représentés au sein du jury du diplôme, et donc associés de fait à sa délivrance (niveau 3).
- ⇒ Enfin, les établissements associés participeront au Conseil de perfectionnement (niveau 4).

Dans le cas des lycées Dumont d'Urville et Beaussier, un partenariat plus étroit a été défini. Ce partenariat prendra la forme d'une mobilisation forte des équipes pédagogiques intéressées au niveau du lycée et de l'Institut universitaire de Technologie de Toulon en vue de la co-construction d'une licence professionnelle équilibrée dont les enseignements pourraient avoir lieu sur le site de l'Université du Sud Toulon Var et sur les sites des lycées.

III.5 - PUBLICS VISES (cf. notice)

Effectifs attendus	2005	2006	2007	2008
Formation initiale hors apprentissage et hors contrats de professionnalisation	40	40	50	50
Apprentissage		12	20	20
Contrats de professionnalisation				
Formation continue	6*	6*	12*	12*

* : voir ci-dessous (formation continue)

Formation initiale (y compris apprentissage et contrats de professionnalisation). **A quels publics d'étudiants la licence professionnelle s'adresse-t-elle ?** (DEUG, BTS, DUT, DEUST... Préciser lesquels (spécialité).

L2 Economie et Gestion

L2 Droit

L2 LEA

BTS Management des Unités Commerciales, Négociation / relation client, Comptabilité et Gestion, Assistant de Gestion PME / PMI

DUT Techniques de Commercialisation et Gestion des Entreprises et des Administrations

DEUST Commercialisation des produits financiers, professions immobilières

Formation continue. Quelles sont les catégories de salariés susceptibles d'être intéressés ?

Personnels souhaitant, une évolution professionnelle vers les métiers visés par le diplôme. Dans le respect de ses partenariats, la licence n'a cependant pas vocation à se substituer aux organismes du secteur (ITB, CFPB) dans les processus de formation continue des personnels.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre de la V.A.E. ?

Le département Techniques de Commercialisation, porteur du projet, se situe en pointe dans les procédures de VAE avec l'examen en jury de VAE de près d'une vingtaine de candidats par an, et de nombreuses validations (partielles, voire totales) déjà accordées. Nous disposons donc déjà de procédures adaptées.

Pour chaque candidat en formation VAE, la commission de validation des acquis, composée de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels partenaires, nommera deux rapporteurs comprenant un membre de l'équipe pédagogique et un professionnel.

Les rapporteurs procèderont à l'examen des dossiers de candidature et à l'entretien. Lors de la commission de validation des acquis, les membres s'entoureront de l'avis des rapporteurs et délibèreront.

IV - Organisation de la formation

IV.1 - LES PARCOURS (cf. notice)

Orientations retenues.

Le schéma suivant reprend le positionnement de la Licence Professionnelle dans les différents parcours de formation. La licence professionnelle repose sur un recrutement très diversifié et elle a pour finalité l'insertion directe de ses diplômés sur le marché du travail.

Compte tenu des parcours antérieurs de chacun, il est important de prévoir une mise à niveau permettant à chaque étudiant d'entrer dans la formation en partageant un socle de fondamentaux. L'équipe pédagogique a construit ce socle autour de savoirs à acquérir dans les domaines de la gestion, du marketing, de la négociation et de la bureautique.

La confrontation de ce socle avec les programmes pédagogiques des formations dont sont issues les futurs étudiants de la licence professionnelle a permis d'identifier des modules génériques pouvant faire l'objet de remise à niveau. Le tableau ci-dessous reprend ainsi les provenances des étudiants de la licence professionnelle ainsi que les enseignements complémentaires auxquels nous leur proposons d'assister.

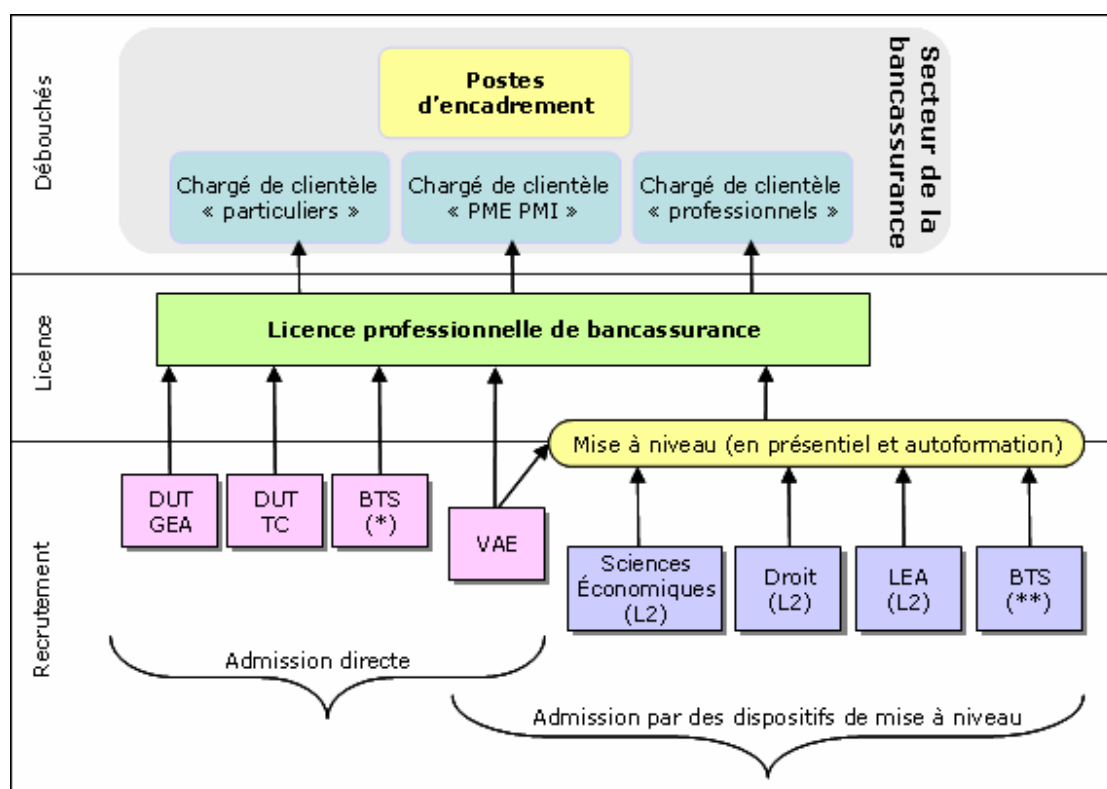
Nous nous sommes limités volontairement aux BTS et UFR existants dans le Var. Les candidats peuvent avoir d'autres provenances géographiques (autre département, étudiants étrangers). Les contenus de ces formations feront l'objet d'un examen attentif au cas par cas.

S'il existe un cadre général définissant les matières à approfondir en fonction du parcours antérieur, ce cadre ne se veut en aucun cas normatif : une souplesse existe en fonction de considérations faisant intervenir par exemple les stages et les expériences professionnelles que les étudiants ont pu vivre dans leurs parcours antérieurs.

Lors de l'examen de leur dossier et de l'entretien oral préalable à leur admission, un accent sera porté sur le parcours antérieur du candidat. En même temps que sa fiche d'admission en licence, chaque candidat retenu recevra un document lui proposant une mise à niveau organisée autour de différentes modalités pédagogiques.

- L'étudiant recevra au moment de sa notification d'admission un document précisant les modules complémentaires qui doivent être acquis pour entrer en licence professionnelle.
- Il recevra également une bibliographie commentée d'ouvrages lui permettant de se familiariser avec les ouvrages de référence sur le sujet. Il pourra ainsi, à son rythme, compléter sa formation initiale et se préparer au cursus de la licence professionnelle de bancassurance.
- Cette autoformation traditionnelle sera complétée par un enseignement à distance qui prendra la forme de modules déposés sur la plateforme d'enseignement à distance déployée à l'Université du Sud Toulon Var. Des modules génériques de gestion existent déjà : de telles ressources peuvent être mobilisées sur ce projet sans nécessiter de développements spécifiques.
- Deux semaines avant le début des cours, des séminaires combinant perspectives théoriques et mises en regard pratique sont organisés. Ces enseignements séquentiels seront organisés autour d'un emploi du temps non chevauchant permettant à un étudiant volontaire d'assister à tous les enseignements proposés. Quarante heures de formation sont prévues durant ces deux semaines.
- A l'issue de ces deux semaines de formation, une étude de cas de synthèse mobilisera toutes les compétences acquises de manière transversale.

Nous avons conscience que la mise à niveau est pour l'étudiant le premier contact qu'il aura avec la licence et que de la rigueur de départ dépendra notre crédibilité future auprès des étudiants.



De façon plus détaillée, les adaptations projetées sont les suivantes :

Admission directe

Provenance	Adaptation projetée
DUT TC	Les étudiants provenant de ces formations pourront être admis au sein de la licence professionnelle de bancassurance sans dispositif de mise à niveau spécifique
DUT GEA	
BTS (*) : Management des unités commerciales, Négociation / relation client	
DEUST Commercialisation des produits financiers	

Admission via des dispositifs de mise à niveau spécifiques :

Sciences Économiques et Gestion L2	Les étudiants ayant suivi un parcours L2 en Sciences économiques pourront être admis en licence bancassurance en suivant les enseignements de : <ul style="list-style-type: none"> • Marketing • Négociation Vente
L2 Droit	Les étudiants ayant suivi un parcours L2 en Droit pourront être admis en licence bancassurance en suivant les enseignements de : <ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité Gestion • Marketing • Négociation / vente
L2 LEA	Les étudiants ayant suivi un parcours L2 en LEA pourront être admis en licence bancassurance en suivant les enseignements de :

	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité-Gestion • Marketing • Négociation / vente
BTS (**) : Commerce international, assistant de gestion PME/PMI, Assistant de direction	<p>Les étudiants ayant obtenu un BTS moins directement lié à la licence (Cf. liste à gauche) pourront être admis en licence bancassurance en suivant les enseignements de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marketing • Négociation vente
VAE	(Cf. le paragraphe spécialisé)

IV.2 - STRUCTURATION

Préciser les grandes orientations pédagogiques retenues et l'équilibre pédagogique global

- volume des enseignements :
- volume du projet tutoré :
- durée du stage :
- autres modalités pédagogiques :

Grandes orientations pédagogiques retenues :

Le « conseiller gestionnaire de clientèle » doit bénéficier de compétences dans les domaines intéressant les connaissances générales, l'approche juridique et fiscale, les techniques de la banque et de l'assurance, ainsi que le comportement commercial.

Les enseignements théoriques s'ancrent donc au sein de trois unités d'enseignement théorique et de 2 unités d'enseignement pratique. Ces unités correspondent aux trois objectifs fondamentaux du projet.

- l'UE n°1 est consacrée aux langages fondamentaux
- l'UE n°2 est consacrée à une connaissance du secteur bancaire, de ses acteurs, de ses évolutions.
- l'UE n°3 est consacrée à des connaissances opérationnelles dans les métiers visés.
- Enfin, les UE n°4 et 5 sont les UE pratiques. L'UE n°4 comprend un projet tutoré professionnel (destiné à la mise en pratique des concepts enseignés) d'une durée de 150 Heures. L'UE n°5 comprend le stage, d'une durée de 16 semaines.

La répartition des volumes horaires est la suivante :

Organisation	Heures	Coeff.	ECTS
UE 1 : Langages fondamentaux Expression / communication, analyse de données, informatique, anglais, management de projets, stratégie	120	7	12
UE 2 : Connaissance du secteur Environnement économique et financier, droit commercial, fiscalité, marketing bancaire, mathématiques financières	120	7	12
UE 3 : Connaissance du métier Produits et services de la banque et de l'assurance, finance, négociation commerciale, droit bancaire	160	7	12

Organisation	Heures	Coeff.	ECTS
UE 4 : Mises en situation professionnelle Projet tutoré		4	6
UE 5 : Stage Durée : 16 semaines		10	18
TOTAL	400	35	60

IV.3 – ENSEIGNEMENTS (cf. notice)

Le tableau ci-dessus propose une articulation des enseignements entre les différents domaines, tels que décrits dans ce projet. Le tableau ci-dessous propose une autre articulation, ancrée sur une définition différente des domaines de formation, et proposant ainsi une autre lecture du diplôme.

UE	Crédits ECTS	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)	Modalités de l'enseignement
UE 1 Langages fondamentaux	12	Acquisition de compétences transversales permettant l'évolution de l'étudiant à terme vers des postes d'encadrement : ouverture sur les nouvelles technologies et sur l'évolution de l'environnement, culture qualité orientée clients, mise en oeuvre des méthodes de conduite de projet, aptitudes à communiquer avec les clients internes et externes, maîtrise des techniques de transmission des connaissances et de formation des collaborateurs.	Expression / communication, analyse de données, informatique, anglais, management de projets, stratégie	120	Voir infra, modalités particulières
UE 2 Connaissance du secteur	12	Acquisition de compétences disciplinaires générales : Economie et gestion bancaire et financière (institutions, taux d'intérêt et calcul actuariel, économie de la firme bancaire), Droit commercial, Fiscalité des particuliers	Environnement économique et financier, droit commercial, fiscalité, marketing bancaire, mathématiques financières	120	

UE	Crédits ECTS	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)	Modalités de l'enseignement
UE 3 Connaissance du métier	12	Compétences opérationnelles liées à la maîtrise technique des emplois ciblés : évaluation de la situation financière d'un client, appréciation du risque client, réalisation d'une offre globale en produits bancaires et d'assurance, négociation avec le client.	Produits et services de la banque et de l'assurance, finance, négociation commerciale, droit bancaire	160	

IV.4 - PROJET TUTOIRE

Préciser l'organisation (durée, modalités d'organisation et d'évaluation), les objectifs visés, la valeur en crédits ECTS :

L'étudiant devra effectuer un projet tutoré. Ce projet est à visée professionnalisante. Il apparaît proche du projet tutoré tel qu'il est développé en DUT. Le but est de constituer des groupes de 2 à 3 étudiants, qui mettent leurs connaissances à la disposition d'une entreprise du domaine de la bancassurance pour l'assister dans une action particulière.

Le véritable objectif du projet est la mise en œuvre de concepts enseignés dans une logique transversale.

Au total, le projet représente 150h et 6 ECTS

IV.5 - ORGANISATION DU STAGE

Durée du stage :

16 semaines, d'avril à juillet (18 ECTS)

Comment s'effectue la recherche des stages ?

Il est important que l'étudiant soit acteur de sa recherche de stage. Il doit négocier le thème et le contenu de son stage avec l'organisation qui va l'accueillir. Nous avons, pour cette raison tendance à privilégier la recherche individuelle par l'étudiant. Toutefois, la cellule stage et projet tutoré va recevoir des sollicitations d'entreprises qui sont autant de pistes intéressantes pour les étudiants à la recherche d'un stage. Les étudiants pourront bien entendu utiliser la liste des partenaires du diplôme, regroupant des banques et les assurances du département ayant exprimé la volonté d'accueillir des stagiaires.

Qui assure le suivi des stages ? Selon quelles modalités ?

Le suivi des stages sera assuré par l'un des membres de l'équipe pédagogique. Le suivi comprendra obligatoirement une visite au début du stage, pour fixer les conditions de l'étude ; un entretien téléphonique au milieu du stage, pour faire le point ; une rencontre en fin de stage, pour faire le bilan et évaluer l'étudiant. Ces trois rendez-vous impliqueront les trois protagonistes : stagiaire, responsable dans l'entreprise, enseignant. Les étudiants en stage pourront également contacter l'enseignant responsable entre ces trois rendez-vous.

Tutorat universitaire : combien d'enseignants sont impliqués ?

Les enseignants permanents de l'Université et les professionnels intervenant dans le diplôme seront impliqués dans le tutorat. Chaque enseignant aura donc sous sa responsabilité entre 2 à 3 stagiaires, ce qui permettra un suivi efficace.

Tutorat professionnel : comment sont désignés les tuteurs ?

Les tuteurs professionnels seront choisis parmi les responsables fonctionnels et/ou hiérarchiques de l'étudiant. On pourra ainsi envisager des tuteurs « commerciaux » (services commerciaux et marketing), ou « managers » (supérieurs hiérarchiques du service où seront intégrés les étudiants). Le choix du tuteur sera de la responsabilité de l'entreprise.

Comment est évalué le stage ?

Le stage subira une double évaluation :

- un mémoire de stage, remis obligatoirement à l'entreprise et à l'Université
- une soutenance orale en présence d'un jury composé de trois membres : le tuteur enseignant, le tuteur entreprise et un enseignant qui n'a pas suivi le stage et qui jouera le rôle de candidate. La soutenance publique sera l'occasion, pour les candidats à l'entrée de la formation de voir quels sont les résultats obtenus à l'issue de l'année de Licence Professionnelle de bancassurance.

La moyenne pondérée (Cf. infra) des notes obtenues au mémoire et à la soutenance constituera la note de stage.

IV. 6 - ALTERNANCE (cf. notice)

La formation se pratiquera dans le cadre de l'alternance. Nous pouvons légitimement soutenir que nous disposons d'une expertise dans le domaine, avec 6 et bientôt 7 promotions (représentant près de 300 étudiants) déjà amenées au diplôme, et plus de 100 étudiants accueillis chaque année.

Après 7 ans de fonctionnement, nous avons atteint notre régime de croisière et accueillons chaque année une soixantaine de nouveaux apprentis. Cette formation sera réalisée avec le Cfa Epure avec lequel nous sommes déjà associés dans le cadre de l'apprentissage à l'IUT de Toulon. Les autres contrats seront pour leur part gérés par la formation continue de l'Université du Sud Toulon Var.

Dans le cadre du fonctionnement actuel de l'alternance, nous avons un noyau dur d'entreprises partenaires dans le domaine bancaire. Ces entreprises sont partie prenante dans la construction de ce diplôme et sont également associées à la dimension pédagogique de la formation. Il s'agit du Crédit Agricole (12 étudiants/an), du Crédit Lyonnais (11/an), et depuis cette année, de la Caisse d'Epargne (10/an). Dès que la licence Professionnelle sera habilitée, nous entreprendrons les démarches nécessaires au lancement de cette formation par alternance. Elle ouvrirait à la rentrée de 2006, avec une prévision de 20 à 30 apprentis (la Caisse d'Epargne serait déjà prête à accueillir 10 apprentis, Cf. lettre de soutien).

Le rythme de l'alternance sera défini avec les partenaires entreprises. Une répartition 3 semaines en entreprise, 3 semaines à l'Université semble être un équilibre qui limite le temps de réadaptation inhérent aux formules d'alternance plus courte.

Chaque étudiant en alternance se verra affecter un enseignant tuteur qui bien au-delà de la mission légale du tuteur est chargé d'accompagner l'étudiant durant son année de formation. Ce suivi régulier permettra d'identifier le plus en amont possible des problèmes qui pourraient survenir. Ce sera aussi le gage d'une plus grande proximité avec nos partenaires entreprise.

Le travail en entreprise sera pris en compte dans l'évaluation à travers deux notes. Les étudiants en alternance réaliseront leur projet tutoré dans le cadre de l'entreprise d'accueil. L'entreprise sera partie prenante dans l'évaluation qui est faite de la qualité du travail rendu. En ce qui concerne le travail régulier de l'année, le responsable de l'élève dans l'entreprise sera conduit à le positionner sur une grille d'évaluation qualitative qui donnera lieu à une note quantitative intégrée dans la moyenne de l'étudiant (suivant le règlement d'examen en vigueur).

IV. 7 - MEMOIRE (cf. notice)

Le mémoire a pour but de démontrer la maîtrise par l'étudiant des grands domaines qui structurent l'enseignement. Il doit permettre en outre d'évaluer l'autonomie de l'étudiant et sa capacité à prendre des responsabilités dans le cadre de ses fonctions futures. En cela, le mémoire constitue l'aboutissement de la formation, et la dernière évaluation avant la délivrance du diplôme. Il constitue ainsi un point clé de la formation.

L'étudiant doit y faire montre d'une triple capacité :

- capacité à appliquer et à rendre opérationnels les différents concepts enseignés ;
- capacité à s'autonomiser, à prendre des responsabilités dans le cadre de son travail ;
- capacité à « prendre de la hauteur » : à mettre en perspective le travail effectué, à le relier aux différents enseignements, et à juger de la pertinence de ses acquis dans le cadre de son immersion en entreprise.

Le mémoire fera l'objet d'une double évaluation :

- une évaluation du document, lequel devra être remis obligatoirement à l'entreprise et à l'Université (en 2 exemplaires).
- une soutenance orale en présence d'un jury. Durant cette soutenance, les étudiants devront montrer leur maîtrise des diverses dimensions du métier (savoir faire ET savoir être), ainsi que leur qualité d'expression et de synthèse.

IV. 8 - INTERNATIONAL (cf. notice)

La dimension internationale est développée :

- Au niveau européen, en utilisant les conventions existantes entre l'Université et ses partenaires étrangers (qui pourront faciliter notamment la recherche de stages à l'étranger) :
 - Université de Coventry (Angleterre)
 - Université de Wrexham (Pays de Galles)
 - Université de Athlone, Blanchardstown, Galway (Irlande)
 - Université de Heriott Watt et Napier (Ecosse)
- Au niveau extra européen, L'IUT de Toulon a accueilli depuis 4 ans plus de 100 étudiants asiatiques et latino-américains susceptibles d'être intéressés par une formation professionnelle de ce type. Une année préparatoire permet d'accueillir ces étudiants et de leur donner une mise à niveau linguistique et scientifique avant d'intégrer la licence professionnelle de bancassurance.

IV. 9 - AUTRES MODALITES PEDAGOGIQUES (cf. notice)

La licence professionnelle de bancassurance a vocation à s'appuyer sur un usage intensif des NTIC. Ainsi, les cours d'analyse de données, de gestion prévisionnelle, de conduite de projet, d'informatique y auront recours de façon suivie. Nous comptons également développer de façon importante l'accès aux nouvelles technologies d'enseignement.

Concrètement, cela se traduira à plusieurs niveaux :

- Recours important à la visioconférence. La visioconférence permettrait par exemple de faciliter la mise en place de séminaires pour lesquels la mise au point de séminaires présentiels traditionnels paraît inutilement coûteuse.
- Fertilisation des enseignements par le recours aux ressources Internet. Chaque enseignant, en sus de son séminaire, pourra proposer un certain nombre d'enrichissements : liens Internet, travaux supplémentaires

- **Utilisation de la vidéo et des supports d'autoformation (CD Roms, DVD Roms) dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères. Ces supports peuvent également être mis au service de la mise à niveau des étudiants afin que ceux-ci puissent acquérir durant les premières semaines les pré-requis.**

Ce recours important aux nouvelles technologies sera plus marqué encore à partir de 2006, quand nous mettrons en place la formation continue dans sa forme définitive. Les étudiants de la formation continue suivront alors un cursus particulier. Les séminaires présentiels les concernant seront beaucoup plus concentrés, et une partie de l'enseignement sera réalisé à distance, selon les modalités que nous avons présentées plus haut.

V - Equipe pédagogique

V.1 - ENSEIGNANTS DE L'ETABLISSEMENT

Nom et qualité des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs	Section CNU	Composante d'appartenance	Nbre d'heures	Enseignements dispensés
Philippe GILLES Professeur des Universités, Directeur de l'UFR Science Eco.	05 Sciences Economiques	UFR Sciences Economiques	20	Analyse de données
Eric BOUTIN, Maître de Conférences	71 sciences de l'information et de la communication	IUT	20	Informatique
François LACROUX Maître de Conférences	06 Sciences de Gestion	IUT	20	Stratégie
Anne QUATREHOMME Professeur Agrégé Anglais		IUT	20	Anglais
Denis DUMOULIN Professeur Agrégé Economie et Gestion		IUT	20	Mathématiques financières
Anne BARBRY, Professeur Agrégé Economie et Gestion		IUT	30	Droit bancaire

V. 2 – ENSEIGNANTS D'AUTRES ETABLISSEMENTS

Nous avons fédéré autour du projet Licence Professionnelle bancassurance différents enseignants intervenant dans les lycées de la région en classe de BTS. Ce rapprochement permettra d'associer des intervenants qui interviendront principalement dans des matières concernant les apprentissages fondamentaux.

Nom et grade	Etablissement d'origine	Nombre d'heures	Enseignements dispensés
Gilles MICHAUD	Lycée Bonaparte	20	Droit commercial
Eric FELDIS	Lycée Beauissier	40	Négociation vente

V. 3 - PROFESSIONNELS :

Le département TC dispose d'une formation par apprentissage depuis 7 ans. Il existe un noyau dur d'entreprises partenaires qui appartiennent au domaine bancaire. Nous avons de ce fait des relations privilégiées avec les responsables locaux et départementaux des

entreprises Crédit Agricole, Crédit Lyonnais et Caisse d'Épargne. Ces partenaires, qui nous font confiance depuis 7 ans et qui nous ont confié la formation en Bac +2 de 100 de leurs futurs collaborateurs sont intéressés pour être associés de façon étroite à la dimension pédagogique du diplôme.

Volume des enseignements dispensés par des professionnels, hors encadrement des stages et des projets tutorés	
En heures	190
En pourcentage du volume total des heures d'enseignement	47,5%

Nom	Entreprise ou organisme d'origine	Nature des enseignements dispensés	UE concernée	Nombre d'heures
Michel BALESTRAT	Crédit Lyonnais et Fédération Bancaire Française	Marketing bancaire	2	30
Jean-Philippe PIGONI	Crédit Lyonnais	Produits et services de la banque et de l'assurance	3	60
Pierre MERTL	Caisse d'Épargne	Environnement économique et financier	2	20
Rémy JOURDAN	IFCAM - Crédit Agricole	Management de projets	1	20
Frédéric ELY	Mutuelle MACIF	Expression communication	1	20
Olivier CROUZET	Cabinet « Alfonsi-Cofirex »	Finance	3	30
Gérard ALFONSI	Cabinet « Alfonsi-Cofirex »	Fiscalité	2	20

V.4 - ANIMATION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (cf. notice)

L'animation de l'équipe pédagogique est du ressort du Chef de département ; l'organisation des emplois du temps et la gestion au quotidien du ressort du Directeur des études.

Depuis 2 ans, le chef de département a développé des outils qui permettent aux enseignants une souplesse accrue dans la réalisation d'opérations quotidiennes : consultation des emplois du temps, gestion des notes et absences. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été mobilisées sous la forme d'un extranet sécurisé. Les acteurs de la Licence Professionnelle pourront utiliser ces outils de gestion et d'animation.

Des réunions régulières permettent de cimenter une culture interne.

Actuellement un grand nombre des membres de l'équipe pédagogique de la licence de bancassurance est déjà mobilisé dans les autres licences professionnelles tertiaires de l'IUT. Ces relations informelles au départ devraient pouvoir déboucher sur des relations plus étroites pour tirer au mieux profit des synergies pédagogiques.

VI - Evaluation

VI. 1 - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (cf. notice)

L'évaluation du diplôme se fera en contrôle continu. L'évaluation pourra prendre la forme d'un écrit, d'un oral, ou d'une combinaison des deux, à l'appréciation de l'enseignant responsable. L'évaluation par matière pourra être individuelle ou collective (dans ce cas, au moins une épreuve individuelle devra être organisée pour chacune des matières).

Si dans le cadre de la formation continue, le contrôle continu est impossible, il sera remplacé par une session finale en juin. Les modalités d'évaluation seront adaptées (évaluations individuelles remplaçant des évaluations collectives, si la mise en place d'évaluations collectives est impossible).

Dans tous les cas, une session globale de rattrapage aura lieu en septembre.

Les unités d'enseignement théorique se verront attribuer le coefficient 7, 4 pour les projets, et 10 pour le stage. Le schéma global et les coefficients affectés aux diverses unités d'enseignement sont donc les suivants :

<i>Organisation</i>	<i>Coeff.</i>	<i>ECTS</i>
UE 1 : Langages fondamentaux Expression / communication, analyse de données, informatique, anglais, management de projets, stratégie	7	12
UE 2 : Connaissance du secteur Environnement économique et financier, droit commercial, fiscalité, marketing bancaire, mathématiques financières	7	12
UE 3 : Connaissance du métier Produits et services de la banque et de l'assurance, finance, négociation commerciale, droit bancaire	7	12
UE 4 : Mises en situation professionnelle Projets tutorés (2 projets)	4	6
UE 5 : Stage Durée : 16 semaines	10	18
TOTAL	35	60

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (UE n° 4 et 5). L'obtention du diplôme donnera de droit les crédits ECTS correspondant à la licence.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant pourra conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue seront capitalisables. L'obtention de l'UE donnera de droit les crédits ECTS correspondants. Ces ECTS font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

VI. 2 - JURY (cf. notice)

Le jury comprendra les différents membres de l'équipe pédagogique : enseignants de l'Université du Sud Toulon-Var, enseignants des formations partenaires qui interviennent dans la licence, professionnels chargés des différents modules, et à terme, dès l'ouverture d'une section en alternance, les responsables chargés de l'encadrement des étudiants dans l'entreprise.

Il comprendra également de droit les différents partenaires impliqués dans l'ingénierie pédagogique du diplôme : autres entreprises impliquées (stages ou projets), partenaires institutionnels (FBF).

Les professionnels partenaires (tels que décrits dans le paragraphe ci-dessus, auxquels on adjoindra les professionnels responsables d'enseignements) représenteront au moins 25% et au plus 50% du jury.

VI. 3 - EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS (cf. notice)

L'évaluation de la formation se réalise en trois étapes.

- **Evaluation des enseignements** : Une fois que les enseignements d'une Unité d'enseignement ont eu lieu, un questionnaire est remis aux étudiants. Ce questionnaire anonyme dûment complété n'est mis à la disposition que des enseignants qui sont intervenus dans l'UE concernée. Il permettra à chacun d'entre

eux d'avoir le retour sur la perception par les étudiants de l'enseignement qu'il a prodigué, permettant ainsi une remise en cause permanente de chacun.

- Un second questionnaire, anonyme toujours rempli par les étudiants, concernant l'organisation des études sera rempli par les étudiants à l'issue de chacun des deux semestres. Remis au responsable de la Licence Professionnelle, il permettra à ce dernier de prendre connaissance des éléments qu'il doit corriger dans le souci d'une plus grande efficacité.
- Il est important de connaître avec le recul des années et l'expérience capitalisée et en dehors de toute passion suscitée par une évaluation « à chaud » ce que les anciens étudiants considèrent comme les points forts et les points faibles de la formation qu'ils ont suivie. A cet effet, un troisième questionnaire devra être rempli par les étudiants au moment où ils viendront récupérer leur diplôme. A cette occasion il sera demandé à l'étudiant de préciser son insertion sur le marché du travail (recherche d'emploi ou post occupé). Ces questionnaires seront destinés au responsable de la formation.

A l'issue de chaque année pendant les deux premières années, puis une fois tous les deux ans, nous procéderons comme nous le faisons actuellement pour les formations en alternance. Nous ferons parvenir aux différents partenaires (entreprises, institutionnels) un questionnaire permettant de vérifier la pérennité de l'adéquation de la formation aux différents besoins du marché du travail.

PIECES JOINTES

- **Lettre FBF**
- **Lettre Caisse d'Epargne**
- **Lettre Union Patronale du Var**
- **Lettres Crédit Agricole**

Figurent également dans le dossier « papier » :

- **Lettres de soutien des lycées**